

Enseigner la compétence interculturelle à travers l'étude comparative d'un acte de langage



NGUYEN Hong Hai

Université Nationale de Hanoi.Vietnam

nhh209@gmail.com

Résumé

On constate que la culture d'un peuple existe et se développe à côté de la langue de celui-ci. Par conséquent, dans l'enseignement de la langue étrangère, la composante communicative doit aller de pair avec celle de la culture à tous les niveaux du processus d'enseignement/apprentissage. Pour cela, la méthode comparative peut être appliquée. En guise d'exemple de cette méthode, nous proposons dans cet article une comparaison d'un acte de langage, celui de l'invitation en français et en vietnamien dans le but de faire constater aux étudiants des convergences mais surtout des différences dans la réalisation de cet acte des peuples français et vietnamien.

Mots-clés : compétence interculturelle, composante interculturelle, enseignement de l'interculturel au Vietnam, sociétés multiculturelles, l'acte d'invitation

Teaching intercultural competence through the comparative study of a language act

Abstract

We notice a people's culture exist and develop beside its language. Consequently, in teaching foreign languages, the communicative component has to go hand in hand with the cultural one at all the levels of the teaching/learning process. In order to do that, the comparative method needs to be applied. As an example for this method, we propose in this article to compare the act of inviting in French and in Vietnamese to clarify their convergences and differences in realization of this act by French and Vietnamese people.

Keywords: intercultural competence, intercultural component, intercultural teaching in Vietnam, multicultural societies, act of inviting

Dans l'enseignement des langues, souvent, la composante linguistique est privilégiée au détriment des composantes culturelles bien qu'on se trouve actuellement dans un monde ouvert et multiculturel. Pourtant, en tant qu'enseignants, nous savons tous que, pour bien apprendre une langue, il ne suffit pas d'apprendre des mots du dictionnaire mais il faut connaître la culture dans son ensemble avec tous

les systèmes de valeurs fondamentales: savoir ce que les gens pensent, ce qu'ils croient, quelles sont leurs valeurs tant communes à tous les peuples que distinctives (l'expression de l'hospitalité, de la bienveillance, le respect de l'individu et de la collectivité, etc.) ; les conventions sociales qui reflètent le comportement des membres d'une culture donnée, (les rituels, les traditions, la hiérarchie sociale, les relations en fonction du sexe, de l'âge, du groupe d'appartenance ethnique, la manière de rédiger des différents types de textes...) ; les institutions sociales (les institutions de la religion, de l'éducation, les organisations scientifiques, artistiques, etc.)

Pour ces raisons, le Cadre Européen Commun de Référence (CECR) publié en 2001 a mis l'accent sur l'importance d'une prise de conscience des aptitudes interculturelles. Ces dernières sont prioritaires parmi les objectifs principaux de l'enseignement des langues dans une approche interculturelle qui « favorise le développement harmonieux de la personnalité de l'apprenant et de son identité en réponse à l'expérience enrichissante de l'altérité en matière de langue et de culture » (CECR, 2001). Les apprenants des langues vivantes peuvent alors en même temps communiquer des informations et entretenir des relations humaines avec des personnes parlant d'autres langues et appartenant à d'autres cultures.

Il est important, d'abord, de préciser la notion de compétence interculturelle et ce qu'elle recouvre.

1. Compétence interculturelle

1.1. Notion de compétence interculturelle

Puren, C (2010 : 1) définit l'interculturel comme les représentations, les savoirs, les savoir-être, les savoir-faire et les savoir-apprendre, le pluriculturel/ que J.C.Beacco (2008 : 38) détermine comme «un constituant du «vivre ensemble démocratique» et le co-culturel qui sont les conceptions qui aident les personnes de cultures différentes à agir en commun. Selon Byram, M., Gribkova, B., & Starkey, H. (2002 : 12) l'acquisition de la compétence interculturelle n'est pas une condition nécessaire pour qu'on devienne un bon locuteur interculturel. Ils en citent des raisons telles que : Premièrement, il est pratiquement impossible d'anticiper les connaissances nécessaires pour une interaction avec des personnes venant d'autres cultures parce que celles-ci évoluent constamment et qu'il existe, dans un même pays, différentes langues et cultures. En outre, les identités et les valeurs sociales d'un individu se développent constamment pour autant qu'il adhère à de nouveaux groupes sociaux et découvre de nouvelles expériences, comportements et croyances. Ainsi doit-on toujours s'adapter, tolérer les différences chez les autres,

ceci constitue un processus infini. Pourtant, d'après le CECRL la composante interculturelle, amène les apprenants à développer leurs savoirs (les connaissances relatives à la vie quotidienne), leurs savoir-être (acquis par les apprenants au cours de leur communication avec les représentants d'autres cultures) et leurs savoir-faire (le rôle d'intermédiaire culturel entre les deux cultures)

1.2. Les composantes de la compétence interculturelle

On peut citer plusieurs composantes de la **compétence interculturelle** dont les plus essentielles sont :

- Les *savoir-faire* sont du niveau de l'application des connaissances et de l'utilisation courante de la langue. À un premier niveau d'apprentissage, ils permettent aux apprenants de « fonctionner » dans la langue cible, linguistiquement parlant. A un deuxième niveau, les compétences des élèves reposent sur l'expérience de pratiques pluriculturelles pour « savoir-ajuster » adéquatement leurs comportements à l'environnement et pour « savoir-interagir » efficacement. A un niveau supérieur, les apprenants décodent des messages qui peuvent porter à diverses interprétations. Ils parviennent à « négocier » des situations de malentendus, d'incompréhension ou même conflictuelles. Un savoir-faire se manifeste par une performance en situation réelle de communication, à l'extérieur de la classe.
- Les *savoir-être* relèvent des domaines affectif et psychologique. Trois dimensions sont à considérer. La première vise la sensibilisation et l'appropriation des autres cultures. Il s'agit d'une phase de « conscientisation culturelle », laquelle peut se faire en langue maternelle. On réfère à un « savoir-comprendre ». La deuxième est une appropriation critique des autres cultures en fonction d'une meilleure connaissance de soi et de sa propre identité. On réfère au « savoir-accepter » et au « savoir-interpréter » les croyances et les valeurs associées à sa culture et aux autres cultures. La troisième dimension relève de la *compétence transculturelle*. Elle se définit par l'intégration et le respect des valeurs des autres tout en prônant l'enrichissement identitaire de chacune des cultures en contact (Lussier, D., 2007). Elle vise à instaurer la convivialité indispensable à nos sociétés multiculturelles.

2. Contexte d'enseignement de l'interculturel au Vietnam

Le Vietnam est un pays francophone mais la présence des francophones dans certaines régions du pays est encore discrète et moins perceptible que dans les grandes villes. Pour compenser le manque de contact direct avec les natifs et leur

culture, les enseignants et les apprenants se servent des méthodes de communication, de civilisation ainsi que des médias afin de s'informer sur les interférences culturelles, les malentendus et même les chocs éventuels lors des rencontres avec un étranger. Pourtant, ces sources d'informations ne sont pas mises à jours et la consultation ne constitue qu'un des moyens pour s'auto-former en compétence interculturelle. Quant à la formation officielle à l'interculturel lors des cours de langues, nous observons qu'elle est souvent considérée comme accessoire dans le cursus et les objectifs du programme. Certains enseignants négligent les parties concernant la culture intégrées dans leur méthode de langue en réservant une meilleure concentration sur la compétence linguistique. Cependant, Clanet, C. (1993 : 201) préconise que la pédagogie interculturelle a trois fonctions principales : «apprendre à vivre avec l'hétérogénéité culturelle», c'est-à-dire apprendre à relativiser, à comparer sans juger; «apprendre à négocier, à accepter le conflit et faire des compromis»; «apprendre à emprunter, à faire l'expérience et à critiquer» en développant la technique de l'argumentation.

3. Proposition didactique pour la compétence culturelle

Être exposé à la culture cible est un objectif commun de tout enseignant/apprenant. Mais comment acquérir la compétence interculturelle si l'on n'a pas encore ou si l'on n'aura presque jamais l'occasion de sortir de son pays même de sa petite communauté ? Par conséquent, afin de répondre à cette question, nous devons nous mettre d'accord sur le fait que l'enseignement de la dimension interculturelle n'est pas simplement l'apport d'informations au sujet d'un pays. Il a pour objectif, comme le proposent Byram, M., Gribkova, B., & Starkey, H. (2002 : 16) :

- d'aider les apprenants à comprendre le fonctionnement des interactions interculturelles ;
- de montrer que les identités sociales font partie intégrante de toute relation, dans ce domaine ;
- de démontrer l'influence de la perception que l'on a des autres et de la vision que
- les autres ont de vous-même sur la réussite de la communication ;
- d'amener les apprenants à en savoir plus, par eux-mêmes, au sujet des personnes avec lesquelles ils communiquent.

Ainsi, pensons-nous que l'enseignement de l'interculturel peut bien passer par l'observation et la comparaison des mêmes situations communicatives dans les langues source et cible. En fait, les études en pragmatique contrastive nous

ont permis de remarquer qu'il existe des universaux ou des variations dans le fonctionnement des actes de langage. Pour un simple acte rituel tel que l'acte d'invitation en français et en vietnamien à travers les cartons d'invitation, nous pouvons faire remarquer à nos étudiants les valeurs et identités de chaque peuple.

En effet, la carte d'invitation aide les invités à se rappeler la date, l'heure et le lieu du mariage. La carte est un genre d'invitation officielle. En France, la carte d'invitation est envoyée par la poste. Après l'avoir envoyée, on peut recevoir une réponse dans les meilleurs délais. Au Vietnam, on préfère des invitations directes par des rencontres ou par des visites à la maison de l'invité ou au moins par des coups de téléphone (si c'est amical) pour des cérémonies informelles. Cette coutume sert à montrer le respect de l'invité. Quand la carte est remise en main propre, les invités apprécient vraiment l'invitation et transmettent un cadeau aux époux le jour du mariage même s'ils ne peuvent pas assister à la cérémonie.

Pour la forme des cartes d'invitation, les cartes en français sont ornées de moins de couleurs vives et de vignettes que celles en vietnamien qui sont décorées de couleurs vives (surtout de rouge pour le mariage) représentant le bonheur, la chance, la prospérité et l'épanouissement. Ce qui doit être fait avec le plus de soin sur les cartes est le libellé, car c'est ce qui affectera le plus le lecteur.

Quant au langage, il doit être de grande politesse. Bien que le texte des cartes d'invitation soit plus personnalisé en français qu'en vietnamien, les deux peuples partagent l'usage des moyens linguistiques exprimant la politesse positive¹ et négative². En fait, les Français ainsi que les Vietnamiens ont recours souvent à des verbes performatifs pour exprimer l'acte d'invitation tels que : *inviter*, *convier*, *prier*³,... Ces verbes constituent le noyau de nombreuses expressions d'invitation qui peuvent renforcer la volonté, le respect...que le destinataire veut exprimer à l'égard de son invité.

Toutefois, les deux communautés choisissent différemment le type de politesse à privilégier. Les Français accordent une priorité plus grande à la politesse négative, en utilisant des formules d'invitation indirectes ainsi que d'autres stratégies comme l'emploi du futur simple, du conditionnel, du pronom personnel *ils* pour désigner implicitement ceux qui invitent et du pronom de politesse *vous* pour s'adresser à l'invité. Par contre, les Vietnamiens accordent une plus grande importance à la politesse positive. Ils disposent d'un système protocolaire varié grâce à un large éventail de termes de parenté. Cet usage donne l'impression d'appartenance à la même communauté et facilite davantage la communication entre le locuteur et l'interlocuteur. Toutefois, il demande une grande attention en utilisant tel ou tel terme pour honorer et ne pas vexer l'invité. Des constatations sur la présentation

et la manière de transmettre la carte, on peut faire observer aux étudiants que les Vietnamiens mettent beaucoup d'importance sur le respect de l'honneur mais non pas sur la personnalisation en optant souvent pour des modèles traditionnels comme nous l'avons présenté précédemment.. Par contre, l'individualité est appréciée par les sociétés occidentales en général et par celle de la France en particulier. Cela contribue à interpréter la mise en relief de l'originalité dans beaucoup de cartes d'invitation en français. Les formes, le contenu sémantique et les expressions langagières dans chaque carte font donc apparaître une grande variété dans la manière de réaliser l'acte d'invitation des Français.

Après ces constats, on peut demander aux étudiants de faire un projet consistant à comparer les actes de langage soutenu ou familier, ou de faire un exposé au sujet de la variation culturelle sur la même situation de communication. Les enseignants motiveront les apprenants passionnés et curieux d'une culture étrangère à manifester leur valeurs et identités nationales.

Conclusion.

En conclusion, l'interculturalité joue un rôle important dans l'apprentissage de la langue. Car, ce sont les systèmes de valeurs fondamentales : ce que les gens pensent, croient, quelles sont leurs valeurs tant communes à tous les peuples, tant distinctives (l'expression de l'hospitalité, de la bienveillance, le respect de l'individu et de la collectivité, etc.) ; les conventions sociales comme: le comportement des membres de la culture apprise, (les rituels, les traditions, la hiérarchie sociale, les relations en fonction du sexe, de l'âge, du groupe d'appartenance ethnique, la manière de rédiger différents types de textes, etc.) ; les institutions sociales: les institutions de la religion, de l'éducation, les organisations scientifiques, artistiques, etc.

Ayant acquis ces connaissances, les apprenants de langues vivantes peuvent en même temps communiquer des informations et entretenir des relations humaines avec des personnes parlant la langue apprise et appartenant à une culture différente.

Bibliographie

- Abdallah-Pretceille, M., Porcher, L. 1996. *Éducation et communication interculturelle*. Paris: Presses universitaires de France.
- Baumgratz-Gangl, G. 1993. *Compétence transculturelle et échanges éducatifs*. Paris: Hachette.
- Beacco, J-C. 2000. *Les Dimensions culturelles des enseignements de langue*. Coll. Références. Paris: Hachette.

Byram, M., Gribkova, B., & Starkey, H. 2002. *Developing the intercultural dimension in language teaching: a practical introduction for teachers*. Source électronique : <http://www.lrc.cornell.edu/director/intercultural.pdf>. [consulté le 25 octobre 2015].

Conseil de l'Europe. 2001. *Cadre Européen commun de référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer*, 2001. Paris : Les Éditions Didier. Source électronique : www.coe.int/lang/fr. [consulté le 25 octobre 2015].

Clanet, C. 1993. *L'interculturel: Introduction aux approches interculturelles en éducation et en sciences humaines*. Toulouse: Presses Universitaires du Mirail.

Lussier, D. 2007. Guidelines for the Assessment of Intercultural Communicative Competence. In: *Developing and assessing intercultural communicative competence: A Guide for language teachers and teacher educators*. Lazar, I, Kriegler, M., Lussier, D. Matei, G. and Peck C. (Eds.) 2008. *European Centre for Modern Languages*. Strasbourg: Council of Europe.

Puren, C. 2010. *La problématique de la compétence culturelle dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle perspective actionnelle*. Source électronique: <http://www.aplv-langues modernes.org> [consulté le 25 octobre 2015].

Verbunt, G. 2011. *Penser et vivre l'interculturel*. Lyon: Chronique sociale.

Notes

1. Selon Brown et Levinson, les réalisations de la politesse positive sont axées autour du principe « communautaire » qui met en valeur trois éléments : l'affirmation d'un terrain commun, l'affirmation de la coopération entre S (Speaker) et H (Hearer) et la volonté de répondre aux souhaits de l'autre. Ces deux linguistes identifient plusieurs stratégies qui impliquent des procédés linguistiques et prosodiques. Un des procédés des plus marquants pour la politesse positive est celui qui consiste à amplifier l'intérêt, l'approbation, la sympathie que l'on éprouve pour l'autre. Cette stratégie se réalise à l'aide de l'intonation, de l'accent tonique d'insistance ainsi que par des choix lexicaux ou des outils syntaxiques.

2. Selon Kerbrat-Orrecchioni (1996), la politesse négative sert à éviter ou à adoucir la réalisation d'un acte menaçant, par un des deux procédés :

la reformulation (substitution de l'acte par une formulation plus douce)

ou l'ajout d'un accompagnateur consistant à adoucir l'énoncé en y joignant par exemple, un minimiseur, un « modalisateur », un « amadoueur » ou un « désarmeur », tel que défini dans Pamphile Mebiame-Akono (2008 : 8-9)

3. Ces trois termes ont la même traduction vietnamienne : *mòi*